



PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

- ➔ Arriver par l'A16, entrée par le giratoire sur la place d'armes.
S'il y a disponibilité aux contrôles, entrée direct dans la zone contrôle.
- ➔ S'il n'y a pas de disponibilité accès au parc d'attente pour dégager la route cantonale. Va à la zone de contrôle dès disponibilité et sur ordre.
- ➔ Une fois les contrôles effectués le concurrent se déplace dans la zone de parc défini sur la route de ceinture dans le secteur de la place d'armes par le chemin de la bifurcation de « l'Eperon »
- ➔ **SAMEDI SOIR DE 16H00 A 19H00**
Accès au parc d'attente